

Bonjour mon Père,

Je viens rendre grâce à Dieu pour beaucoup de merveilles que j'ai reçues depuis que j'ai commencé à le louer.

En fait, je connais Saint Nicolas des Champs depuis 2003. Mais mes horaires de travail ne me permettaient pas d'être là les jeudis à 18h30. Je ne suis venue pas plus de 5 fois jusqu'en janvier 2007 où je me suis vu refuser le renouvellement de mon titre de séjour. Je ne sais pas ce qui m'a poussé à revenir à Saint Nicolas des Champs. J'ai commencé à venir à la louange tous les matins, je faisais aussi au moins 15 mn d'adoration avant d'aller travailler. La première semaine, j'ai assisté à la louange du dimanche matin. Après la louange, je suis allée m'asseoir dans l'église pour attendre la messe. Alors j'ai entendu une voix me parler : « Charlotte loue moi et tes problèmes seront résolus. » J'ai pris cela au sérieux car je me suis dit que c'était un appel du Seigneur. Alors, j'ai acheté mon livre des chants d'IL EST VIVANT et quelques CD de louanges et j'ai aussi acheté 2 livres qui parlaient de louange pour essayer de comprendre ce que c'était que de louer le Seigneur.

J'ai persévéré dans la prière du matin et la louange du dimanche ainsi que l'adoration. Je venais aussi à la louange du jeudi à 20h30 et le laissais aussi des intentions de prière dans la corbeille.

Je priais ainsi Seigneur. « C'est Toi le Tout Puissant. C'est à Toi qu'appartiennent la terre et tout ce qui s'y trouve. C'est à Toi qu'appartiennent les papiers et ces juges qui devront rendre la décision du jugement au Tribunal Administratif seront inspirés par la puissance de l'Esprit Saint afin que la décision de jugement soit en ma faveur ! », et c'est ce qui s'est passé. J'ai gagné le procès contre le Préfet au Tribunal Administratif qui l'a enjoint à me délivrer une carte de séjour.

A l'issue de cette décision, la Préfecture a fait appel et il fallait prendre un avocat. J'ai constitué le dossier d'aide juridictionnelle pour payer l'avocat et la totalité de l'aide juridictionnelle m'a été accordée.

Vers le Seigneur, j'élevais la prière suivante : « Seigneur, c'est Toi le 1er Avocat et c'est Ton Esprit Saint qui va inspirer l'avocat qui va me défendre à la Cour d'Appel et de même inspirer les juges qui vont rendre la décision concernant le problème de mes papiers » et j'ai ajouté : « Seigneur, par Ta puissance, j'ai eu la victoire sur la préfecture au Tribunal Administratif et par

Ta puissance, je vais avoir la victoire sur la préfecture à la Cour d'Appel ». La Cour d'Appel a rejeté la requête du préfet et l'a enjoint de me délivrer ma carte de séjour conformément à la décision du Tribunal Administratif.

Je rends grâce au Seigneur car j'ai expérimenté à travers l'obtention de mes papiers que la foi pouvait déplacer les montagnes. Ma foi a beaucoup grandi par la louange et je ne cesse d'être émerveillé par les grâces dont le Seigneur me comble. Alléluia !

Charlotte